



**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION
DES MEMBRES DU CONSEIL PORTUAIRE
du port de Penlan à BILLIERS**

DE-SEPEL2025-01

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- VU le code des transports, et notamment son article R 5314-14 définissant la composition des conseils portuaires dans les ports départementaux,
- VU les désignations opérées par les organismes désignés à l'article R5314-14 du code des transports,
- SUR la proposition du directeur général des services,

ARRÊTE

Article 1 :

Le conseil portuaire se compose comme suit :

1 - PRÉSIDENT DU CONSEIL PORTUAIRE

Titulaire : Mme JARLIGANT Marie-Odile, conseillère départementale,
Hôtel du Département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 VANNES Cedex

Suppléant : M. GUIHARD Alain, conseiller départemental
Hôtel du Département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 VANNES Cedex

2 - REPRÉSENTANTS DU CONCESSIONNAIRE

Titulaires : Mme ROSSET Régine – Mairie – 26 rue du Penher – 56190 BILLIERS
M. BOUILLARD Philippe – 9 rue de la Gré – 56190 BILLIERS

Suppléants : M. DORSO Cédric – 30 rue du moulin – 56190 BILLIERS
M. JEUDY Vincent – 32 rue du moulin – 56190 BILLIERS

**3 - REPRÉSENTANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES COMMUNES SUR LESQUELLES
S'ÉTEND LE PORT**

AMBON

Titulaire : M. ROBIN François – 5 impasse des roseaux – 56190 AMBON

Suppléant : M. MONATTE Nicolas – 2 rue du lavoir – 56190 AMBON

BILLIERS

Titulaire : M. MONTI Bernard – 2 rue des terre-neuvas – 56190 BILLIERS

Suppléant : Mme LANGLAIS Maryvonne – 15 Le clos Beler – 56190 BILLIERS

4 - REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS CONCERNÉS PAR LA GESTION DU PORT

- membres du personnel départemental

Titulaire : Mme la responsable du service eau, ports et espaces littoraux

Suppléant : Un agent du service eau, ports et espaces littoraux

- membres du personnel du concessionnaire

Titulaire : M. RENOU Pascal – Mairie – 26 rue du Penher – 56190 BILLIERS

Suppléant : M. BOUET Martial – Mairie – 26 rue du Penher – 56190 BILLIERS

5 - REPRÉSENTANTS DES USAGERS DU PORT

a) au titre du commerce

- usagers désignés par la chambre de commerce et d'industrie

Sans objet

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Sans objet

b) au titre de la pêche

- usagers désignés par le comité départemental des pêches

Titulaires : M. BOURSE Yohann – 4 chemin de l'Epine blanche – 56130 CAMOEL

M. COCAUD Vincent – 27 route de Vieille Roche – 56130 CAMOEL

Suppléants : M. BOURSE Mickaël – 16 bis Vieilles Roches – 56130 CAMOEL
M. NOEL Jonathan – 35 bis rue de la Chapelle – 56130 CAMOEL

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Titulaire : M. TRIBALLIER Frédéric – Le Guernehué – 56190 MUZILLAC

Suppléant : M. MONTFORT Yann – Le Placeno – 56190 MUZILLAC

c) au titre de la plaisance

- usagers désignés par le comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance

Titulaires : M. GUESNE Frédéric – 1 rue des Cap Horniers – 56190 BILLIERS
M. MEHUYS Eric – 2 rue de la Vilaine – 56190 BILLIERS
M. MICHELET Erwan – Rue des gens – 56190 BILLIERS
M. DANIEL Jean-Charles – 10 route d'Arzal – 56190 BILLIERS

Suppléants : M. GUIGONNAT Fabrice – Le grand Têno – 56190 BILLIERS
M. GOESTCHEL Alain – 12 avenue du Cuy – 44500 LA BAULE
M. JAMES Roland – 26 rue du moulin – 56190 BILLIERS
M. CWYNAR Valéry – 8 rue des jardins – 56190 BILLIERS

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Titulaires : M. le président de la SNSM de Damgan, ou son représentant, 2 Domaine de la Grée - 56750 DAMGAN

M. le président de l'association VTBV (Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine) ou son représentant - 18 rue du Penher - 56190 BILLIERS

Suppléants : Néant

Article 2 :

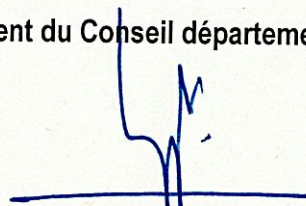
Conformément à l'article R5314-24 du code des transports, la durée du mandat des membres du conseil portuaire est fixée à cinq ans.

Article 3 :

Le directeur général des services du conseil départemental, le directeur de l'environnement, sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

VANNES, le 28 février 2025

Le Président du Conseil départemental

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'D' and 'L' followed by a horizontal line.

David LAPPARTIENT